

Alain Beitone
Professeur de Sciences
Economiques et Sociales
2 Rue Rondet
13710 Fuveau

Fuveau le 20 février 2005

Monsieur le Président, Cher collègue,

Je viens de prendre connaissance de la lettre que vous avez adressée aux membres de l'Association Française de Sociologie à propos de l'enseignement des SES en lycée. Je dois dire que, si l'idée d'une prise de position de l'AFS en défense des SES me semble une excellente chose, la perspective que vous adoptez dans cette lettre m'apparaît comme très discutable.

En premier lieu, il me semble que ce n'est pas la même chose que de soutenir l'APSES (début du texte) ou l'action des professeurs de SES (3^{ème} paragraphe). Dans les semaines qui viennent de s'écouler, l'APSES a indiscutablement agi en faveur des SES, mais elle l'a fait, comme il est normal, sur ses positions qui ne sont pas celles (loin s'en faut) de tous les professeurs de SES. Par ailleurs les organisations syndicales se sont aussi engagées pour faire reculer le ministre dont les projets étaient très dangereux pour les SES et certaines de ces organisations l'ont fait sur des positions distinctes de celles de l'APSES.

Il me semble que l'AFS, association professionnelle de sociologues, est parfaitement dans son rôle en défendant l'existence d'un enseignement scolaire où la sociologie occupe une place non négligeable. Mais est-elle dans son rôle quand elle soutient les positions didactiques et pédagogiques particulières de telle organisation plutôt que de telle autre ?

Plus fondamentalement sans doute, votre lettre évoque des questions politiques importantes (le Parti socialiste, Reagan, Thatcher, la réforme des retraites et de l'assurance maladie, la pensée néo-libérale etc.), mais quel rapport entre tout cela et l'enseignement des SES ? Sauf à considérer que l'enseignement des SES serait défini par un contenu idéologique et politique (anti-libéral, anti PS etc.). Or, précisément, les ennemis des SES ne cessent de mettre en avant le caractère idéologique de l'enseignement des SES. J.P. Boisivon, délégué général de l'Institut de l'Entreprise, indique ainsi que l'enseignement des SES doit être réformé non pas seulement parce qu'il est marxiste, mais parce qu'il est keynésien. A partir d'une position politique tout à fait différente, votre lettre conforte cette caractérisation politique du contenu de l'enseignement des SES. Il me semble que contre cette approche idéologique nous devons défendre une idée simple : la sociologie a produit depuis plus d'un siècle une masse considérable de savoirs, résultats d'investigations empiriques articulées à des réflexions théoriques. Comme tout savoir scientifique, le discours sociologique n'est pas clos, mais il offre des bases solides pour comprendre le monde social et agir sur lui. L'enseignement de SES n'a pas à diffuser un point de vue politique particulier, mais à faire connaître aux élèves une partie du savoir sociologique afin qu'ils se forment un point de vue éclairé sur le monde et qu'ils se préparent à leurs études ultérieures. Comme vous le voyez le point de vue que j'exprime est très simple, il repose sur une conception du savoir et de l'éducation qui s'inspire

de Condorcet et sur la conviction qu'il y a une différence de nature entre l'astrologie et la sociologie. Je pense que sur ces deux points nous pouvons être d'accord. Ce que je déplore, c'est qu'à travers votre lettre, l'AFS se situe davantage sur le plan politique que sur le plan de la diffusion de la connaissance sociologique, ce qui serait plus conforme à sa nature et à ses missions.

Votre lettre soulève un troisième problème, celui des rapports entre la sociologie et l'économie. L'enseignement des SES repose sur l'articulation de ces deux disciplines (et aussi dans une moindre mesure de la science politique). Défendre l'enseignement des SES en attaquant comme vous le faite la science économique ne manque pas de surprendre. Faut-il que les professeurs de SES renoncent à diffuser la culture économique en même temps que la culture sociologique comme ils le font aujourd'hui ? L'AFS est-elle pour un enseignement uniquement sociologique en lycée, tout enseignement économique étant par nature « néolibéral » ? Sur un plan tactique, n'est-il pas particulièrement maladroit d'attaquer ainsi la science économique au moment où l'Association Française de Sciences Economiques vient, elle aussi, de prendre position en faveur de l'enseignement des SES en lycée ? D'autant que, votre attaque contre la microéconomie est pour le moins peu fondée. Affirmer que la « leçon numéro un » de la microéconomie, c'est de payer au minimum la force de travail, c'est méconnaître toute la nouvelle microéconomie du marché du travail. Plus largement on ne peut pas affirmer que la microéconomie soit « le point de vue rationalisé de l'entrepreneur capitaliste ». Tout au contraire, en montrant que les conditions de l'autorégulation par le marché sont très restrictives (beaucoup plus que ne le pensaient Walras, Arrow ou Debreu), en prenant en compte la question de l'information imparfaite, la microéconomie a pour principal résultat de montrer que le marché ne saurait se suffire à lui-même et qu'il exige des règles, des conventions, des institutions, des procédures de régulation (autant de terrains où l'économie et la sociologie peuvent se rencontrer en gardant leur spécificité). Réduire la science économique à un simple discours de légitimation du capitalisme est aussi peu fondé que d'affirmer que la sociologie n'est rien d'autre qu'un ensemble de discours idéologiques subversifs.

Au total, ce que je déplore dans votre lettre, c'est qu'elle se place sur le terrain idéologique des adversaires des sciences sociales, de ceux qui, comme le disait Pierre Bourdieu, ont intérêt « aux ténèbres de la méconnaissance ». Je crois au contraire que nous devons défendre la « troisième culture » (formule de W. Lepenies reprise par Christian Baudelot lorsque les attaques contre les SES venaient du cabinet de Claude Allègre). Ce que nous devons défendre, ce n'est pas telle ou telle posture idéologico-politique, mais le droit pour les lycéens d'accéder à des savoirs validés par des communautés scientifiques.

J'espère qu'il n'y a là qu'un malentendu, des problèmes de formulations liées à un contexte politique particulièrement défavorable et non un désaccord sur le fond.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président et cher collègue, à mon attachement à un enseignement des SES reposant sur la rigueur, la précision conceptuelle, le souci de la corroboration empirique, bref sur l'affirmation qu'il est nécessaire et possible de penser le monde social autrement que sur le mode du relativisme et de l'emballement idéologique.